

RCS : ARRAS Code greffe : 6201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ARRAS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1984 B 40008 Numéro SIREN : 323 859 249 Nom ou dénomination : SOCIETE DE DISTRIBUTION NOEUXOISE

Ce dépôt a été enregistré le 22/11/2021 sous le numéro de dépôt 10175

"SOCIETE DE DISTRIBUTION NOEUXOISE – S.D.N"

Société par Actions Simplifiée au capital de € 640 000
Siège Social : 142 rue Léon Blum
62290 NOEUX LES MINES
323 859 249 RCS ARRAS

COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2021

COPIE CERTIFIEE CONFORME

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping strokes, located below the 'COPIE CERTIFIEE CONFORME' text.

Désignation de l'entreprise : SAS SDN		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12						
Adresse de l'entreprise : Rue Leon Blum		Durée de l'exercice précédent * 12						
Numéro SIRET * 3 2 3 8 5 9 2 4 9 0 0 0 2 7		Néant ☐ *						
		Exercice N, clos le, 30062021						
		N-1 30062020						
		Brut 1						
		Amortissements, provisions 2						
		Net 3						
		Net 4						
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	177 911	159 248	18 662	1 231
		Fonds commercial (I)	AH	AI	176 000		176 000	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AC	5 680 864	878 001	4 802 863	4 522 259
		Constructions	AP	AC	8 887 209	4 193 023	4 694 186	2 729 143
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	4 691 049	3 642 400	1 048 649	829 144
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	6 529 509	4 810 096	1 719 413	1 679 475
		Immobilisations en cours	AV	AW	536 881		536 881	639 757
		Avances et acomptes	AX	AY				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
		Autres participations	CU	CV	832 772		832 772	832 772
		Créances rattachées à des participations	BB	BC				
		Autres titres immobilisés	BD	BE	1 890 619		1 890 619	1 836 884
		Prêts	BF	BG	251 303		251 303	251 303
		Autres immobilisations financières *	BH	BI	48 395		48 395	47 243
TO TAL (II)		BJ	BK	29 702 511	13 682 767	16 019 744	13 545 210	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
		En cours de production de biens	BN	BO				
		En cours de production de services	BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
		Marchandises	BT	BU	7 173 813	193 767	6 980 046	6 372 629
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW				
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	1 481 895	10 702	1 471 193	1 461 556
		Autres créances (3)	BZ	CA	2 528 717		2 528 717	2 407 574
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE				
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	CG	6 268 385		6 268 385	8 673 073	
	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI	450 906		450 906	246 001	
	TO TAL (III)	CJ	CK	17 903 716	204 469	17 699 247	19 160 834	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN						
TO TAL GENERAL (I à VI)		CO	1A	47 606 227	13 887 236	33 718 991	32 706 043	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	299 698	(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :		Stocks :		Créances :		

Désignation de l'entreprise SAS SDN			Néant ☐		
			Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 640 000)		DA	640 000	640 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB		
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence ☐ EK)		DC		
	Réserve légale (3)		DD	64 000	64 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)		DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)		DG	4 200 876	3 854 913
	Report à nouveau		DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	2 388 510	2 345 963
	Subventions d'investissement		DJ		
	Provisions réglementées *		DK	330 747	312 558
	TOTAL (I)		DL	7 624 134	7 217 435
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM		
	Avances conditionnées		DN		
	TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP	394 140	388 179
	Provisions pour charges		DQ		
	TOTAL (III)		DR	394 140	388 179
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	11 733 732	11 531 823
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)		DV	4 979	4 979
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	7 447 252	7 291 961
	Dettes fiscales et sociales		DY	3 865 176	3 867 791
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ	397 354	160 219
	Autres dettes		EA	2 257 681	2 239 471
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB	(5 457)	4 186
TOTAL (IV)		EC	25 700 717	25 100 430	
Ecart de conversion passif *		ED			
TOTAL GENERAL (I à V)		EE	33 718 991	32 706 043	
RENVIS	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2)	Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
			1D		
			1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	15 476 406	18 244 011
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	3 389	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS SDN		Exercice N				Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	89 995 072	FB	(17 683)	FC	89 977 389	
	Production vendue { biens* services *	FD	25 172	FE		FF	25 172	
		FG	3 181 616	FH		FI	3 181 616	
		FJ	93 201 859	FK	(17 683)	FL	93 184 176	
	Chiffres d'affaires nets*						90 588 391	
	Production stockée *							
	Production immobilisée *							
	Subventions d'exploitation						(2 880)	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					622 868	431 279	
	Autres produits (1) (11)					85 191	9 420	
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	93 892 235	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	70 379 975	
	Variation de stock (marchandises) *					FT	(521 674)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	999 951	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	5 201 526	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	1 637 516	
	Salaires et traitements *					FY	7 927 035	
	Charges sociales (10)					FZ	2 435 147	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions					GA	1 179 519
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	193 767
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	36 000	
	Autres charges (12)					GE	17 948	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	89 486 710
	1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	4 405 525
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *	(III)				GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *	(IV)				GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	1 360	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	5 324	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	6 683	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	158 381	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	158 381	
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(151 698)	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	4 253 827	
							3 763 086	

Désignation de l'entreprise SAS SDN				Néant ☐ *															
		Exercice N		Exercice N-1															
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	26 754	12 392														
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	1 676	42 000														
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC	610	610														
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	29 040	55 002														
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	502 271	18 935														
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	(939)	20 000														
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG	37 160	18 799														
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	538 491	57 734														
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			HI	(509 451)	(2 731)														
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	510 170	486 007															
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	845 695	928 385															
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL	93 927 957	91 088 009														
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM	91 539 447	88 742 046														
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)			HN	2 388 510	2 345 963														
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO															
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY															
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG															
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP															
			- Crédit-bail immobilier	HQ															
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH															
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ															
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK															
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX															
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC															
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD															
	(9)	Dont transferts de charges		A1	294 958	243 161													
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5		A2															
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3															
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	2 846	2 857													
	(13)	Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6 obligatoires A9																	
		dont cotisations facultatives Madelin A7 dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8																	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		<table border="1"> <tr> <th colspan="2">Exercice N</th> </tr> <tr> <th>Charges exceptionnelles</th> <th>Produits exceptionnels</th> </tr> <tr> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Cf. état 2053-Détail des produits et charges exceptionnels</td> <td>538 491 29 040</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> </tr> </table>			Exercice N		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels					Cf. état 2053-Détail des produits et charges exceptionnels	538 491 29 040				
Exercice N																			
Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels																		
Cf. état 2053-Détail des produits et charges exceptionnels	538 491 29 040																		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		<table border="1"> <tr> <th colspan="2">Exercice N</th> </tr> <tr> <th>Charges antérieures</th> <th>Produits antérieurs</th> </tr> <tr> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> </tr> </table>			Exercice N		Charges antérieures	Produits antérieurs										
Exercice N																			
Charges antérieures	Produits antérieurs																		

Règles et Méthodes Comptables

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables générales d'établissement et de présentation des comptes annuels, dans le respect du principe de prudence et des hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du Code de Commerce et du Plan Comptable Général 2019 (PCG 2019).

Le PCG 2019 correspond au règlement ANC n°2014-03 du 05 juin 2014 modifié des règlements publiés depuis cette date.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Principales méthodes utilisées - Changements de méthode

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Aucune provision pour dépréciation n'a été constatée au cours de l'exercice pour ce poste.

Fonds de commerce :

En application des dispositions du règlement ANC (Autorité des Normes Comptables) n°2015-06 sur les actifs incorporels, des tests de dépréciation ont été menés afin de s'assurer de la nécessité ou non de déprécier le fonds de commerce : aucune dépréciation n'a été détectée sur la valeur de ce fonds de commerce en raison du fait que sa valeur actuelle est supérieure à sa valeur nette comptable.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Aucun changement notable de méthode ni changement d'estimation n'est intervenu au cours de l'exercice en ce qui concerne ce poste.

Méthode de traitement des immobilisations :

Les immobilisations corporelles sont évaluées soit :

- à leur coût d'acquisition : prix d'achat et frais directement attribuables engagés pour la mise en état de fonctionnement de l'immobilisation, incluant ou non certains frais accessoires d'acquisition des immobilisations selon l'option retenue ci-après ;
- à leur coût de production.

Les amortissements pratiqués sont calculés sur la durée d'utilisation propre à l'entreprise et à chaque immobilisation corporelle.

La base amortissable ne tient compte d'aucune valeur résiduelle, du fait de la nature des immobilisations.

Enfin, les immobilisations corporelles n'ont fait l'objet d'aucune dépréciation au cours de l'exercice.

PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES

Règles et Méthodes Comptables

La valeur brute est constituée par le coût d'achat incluant ou non certains frais et accessoires d'acquisition des immobilisations selon l'option retenue ci-après. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS

Les stocks sont évalués au coût d'achat net de toutes ristournes au jour de l'inventaire éventuellement ramené au cours du jour si celui-ci est inférieur.

PRECISIONS SUR CERTAINES OPTIONS DE COMPTABILISATION

Frais accessoires d'acquisition des immobilisations (droits de mutation, honoraires d'acquisition ou commissions et frais d'actes) : la société n'a pas opté pour l'option d'incorporation de ces dépenses dans le coût de l'immobilisation à l'actif du bilan ; ces dépenses sont donc comptabilisées en charges ; ce principe s'applique aux frais sur immobilisations incorporelles, corporelles et sur titres.

Coût des emprunts : la société n'a pas opté pour l'incorporation de ces dépenses dans le coût de production des immobilisations ou des stocks ; ces dépenses sont donc comptabilisées en charges.

Composants de 2^{ème} catégorie : la société n'a pas opté pour l'identification de cette catégorie de composants (gros entretien et grandes révisions inscrits dans un programme pluriannuel) ; le cas échéant une provision pour grandes révisions a été constituée.

ENGAGEMENTS DE RETRAITE

Les engagements actualisés relatifs aux avantages à long terme accordés aux salariés comprennent les indemnités de départ volontaire, ainsi que les indemnités de mise à la retraite estimés en tenant compte d'une probabilité de présence dans l'entreprise à l'âge de retraite.

Ces engagements sont évalués à :

- **392 180** euros pour les indemnités de départ volontaire
- **131 144** euros pour les indemnités de mise à la retraite

Les engagements de retraite ne font l'objet d'aucune provision comptable.

Un contrat d'assurance a été souscrit par la société afin de couvrir une partie des engagements retraites. Les fonds disponibles au 30/06/2021 s'élèvent à la somme de 185 936€.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Pas d'éléments significatif à signaler.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

COVID19

En date du 30 janvier 2020, L'OMS a prononcé l'état d'urgence sanitaire après avoir confirmé, le 23 janvier 2020, la transmission interhumaine du virus covid19.

Les conséquences de cette pandémie ont impacté les comptes de l'exercice clos le

Règles et Méthodes Comptables

30/06/2021 de la manière suivante :

- Augmentation des charges externes : (contrôle hygiène, masques pour le personnel,...)

Il est prématuré d'estimer l'impact de cette pandémie mondiale sur les comptes du nouvel exercice en cours ouvert en 2021.

Cette crise exceptionnelle post-clôture est susceptible d'impacter notamment :

- le chiffre d'affaires ;
- la valeur comptable de certains actifs, notamment la valeur des stocks de marchandises ;
- le coût lié aux absences du personnel, au chômage partiel, le cas échéant ;
- les charges exceptionnelles liées à cette crise.

EVENEMENTS ANTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

La société SDN a opté à l'option pour le régime fiscal des groupes de sociétés à compter du 01/07/2015.

La société AI Développement devient la société mère et calculera un résultat d'ensemble intégrant les résultats de ses filiales (les sociétés SDN, Barlindis, GCN et Wicola), à compter de l'exercice clôturant au 30/06/2016.

Rappel sur l'application de la réglementation sur les actifs :

L'application des normes sur la nouvelle réglementation des actifs (CRC 02-10 & CRC 04-06) a constitué sur l'exercice clôturant au 30/09/2006 un changement de méthode que nous tenons à rappeler.

L'application de cette méthode concerne les postes suivants:

- Le compte 212000 Agencements et aménagement des terrains;
- Le compte 213150 Ensemble immob. Adm et commercial sur sol propre;
- Le compte 213200 Ensemble immob extension magasin.

Les amortissements dérogatoires constatent l'écart de la durée d'amortissement sur la structure passée de 20 à 25 ans.

Ils sont comptabilisés au compte 145100.

2

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise SAS SDN										Néant ☐ *	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I				CZ	1	D8	2	D9	3
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD	330 621	KE		KF	23 290	
CORPORELLES	Terrains				KG	5 353 984	KH		KI	326 880	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ	5 238 532	KK		KL	1 737 167
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO	
		Installations générales, agencements * et aménagements des constructions	Dont Composants	M2		KP	1 320 708	KQ		KR	590 801
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				KS	4 168 829	KT		KU	522 220	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	4 983 771	KW		KX	292 729
		Matériel de transport *				KY	1 530	KZ		LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	1 042 525	LC		LD	208 953
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG	
		Immobilisations corporelles en cours				LH	639 757	LI		LJ	
	Avances et acomptes				LK		LL		LM		
	TOTAL III				LN	22 749 636	LO		LP	3 678 750	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T	
		Autres participations				8U	832 772	8V		8W	
		Autres titres immobilisés				1P	1 836 884	1R		1S	54 571
Prêts et autres immobilisations financières				1T	298 546	1U		1V	1 152		
TOTAL IV				LQ	2 968 202	LR		LS	55 723		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)				ØG	26 048 459	ØH		ØJ	3 757 763		
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence	
						par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		IN	1	CØ	2	DØ	3	D7	4
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				IO		LV		LW	353 911	IX
CORPORELLES	Terrains				IP		LX		LY	5 680 864	LZ
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB	6 975 699	MC	
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF	
		Inst. gales, agencés et am. des constructions		IS		MG		MH	1 911 510	MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ		MK	4 691 049	ML
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers			IU		MM		MN	5 276 500	MO
		Matériel de transport			IV		MP		MQ	1 530	MR
		Matériel de bureau et informatique, mobilier			IW		MS		MT	1 251 478	MU
	Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ	102 875	NA	536 881	NB
	Avances et acomptes				NC		ND		NE		NF
	TOTAL III				IY		NG	102 875	NH	26 325 512	NI
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		ØU		M7		ØW
	Autres participations				IØ		ØX		ØY	832 772	ØZ
	Autres titres immobilisés				I1		2B	836	2C	1 890 619	2D
	Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E		2F	299 698	2G
	TOTAL IV				I3		NJ	836	NK	3 023 089	2H
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)				I4		ØK	103 711	ØL	29 702 511	ØM	

Exercice N clos le : 3 0 0 6 2 0 2 1

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS SDN

Néant ☐ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TO TAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :

a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;

b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B

DEFICITS REPORTABLES AU 31 DECEMBRE 1976 IMPUTES SUR LA PROVISION SPECIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE AU DEBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHEE AU RESULTAT DE L'EXERCICE -

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE EN FIN D'EXERCICE =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan: de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS SDN										Néant ☐ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			CY		EL		EM		EN		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II			PE	153 390	PF	5 858	PG		PH	159 248	
Terrains			PI	831 725	PJ	46 276	PK		PL	878 001	
Constructions	Sur sol propre		PM	2 616 505	PN	285 978	PO		PQ	2 902 483	
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU		
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions		PV	1 213 592	PW	76 947	PX		PY	1 290 540	
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	3 339 685	QA	302 715	QB		QC	3 642 400	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers		QD	3 801 898	QE	302 238	QF		QG	4 104 136	
	Matériel de transport		QH	1 530	QI		QJ		QK	1 530	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	544 923	QM	159 507	QN		QO	704 430	
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT		
TOTAL III			QU	12 349 859	QV	1 173 660	QW		QX	13 523 519	
TOTAL GENERAL (I + II + III)			ØN	12 503 249	ØP	1 179 519	ØQ		ØR	13 682 767	
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES									
Immobiliations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements TOTAL I		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Inst. gales, agenc et am des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc am divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL III		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL				NM	NO				
Total général (I + II + III + IV)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV			
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)			NY	Total général non ventilé (NW - NY)			NZ	
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à évaluer						Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations						SP		SR			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS SDN					Néant ☐ *		
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI		
	Amortissements dérogatoires	3X	312 558	TM	18 799	TN	610
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3		D4		D5	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ	
	TOTAL I	3Z	312 558	TS	18 799	TT	610
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	388 179	4B	36 000	4C	48 400
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P	18 361	4R	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X	
	TOTAL II	5Z	388 179	TV	54 361	TW	48 400
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	<ul style="list-style-type: none"> - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1) * 	6A	6B	6C	6D	
			6E	6F	6G	6H	
			Ø2	Ø3	Ø4	Ø5	
			9U	9V	9W	9X	
			Ø6	Ø7	Ø8	Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N	279 510	6P	193 767	6R	279 510
	Sur comptes clients	6T	10 702	6U		6V	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z	
	TOTAL III	7B	290 212	TY	193 767	TZ	279 510
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	990 949	UB	266 927	UC	328 520
Dont dotations et reprises	<ul style="list-style-type: none"> - d'exploitation - financières - exceptionnelles 	UE	229 767	UF	327 910		
		UG		UH			
		UJ	37 160	UK	610		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10		
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.							

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS SDN										Néant ☐ *		
CADRE A			ETAT DES CREANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)		UP	251 303	UR	251 303	US					
	Autres immobilisations financières		UT	48 395	UV	48 395	UW					
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA	33 335		33 335						
	Autres créances clients		UX	1 448 560		1 448 560						
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dé- préciation antérieure- ment constituée * UO)		Z1									
	Personnel et comptes rattachés		UY	8 948		8 948						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ	450		450						
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM									
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	228 040		228 040						
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN	403 582		403 582						
		Divers	VP	189		189						
	Groupe et associés (2)		VC	1 077 732		1 077 732						
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	809 775		809 775						
	Charges constatées d'avance		VS	450 906		450 906						
	TOTAUX			VT	4 761 216	VU	4 761 216	VV				
	RENOIS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VD								
		(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VE								
			VF									
CADRE B			ETAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)			7Y									
Autres emprunts obligataires (1)			7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	3 389		3 389						
	à plus d'1 an à l'origine		VH	11 730 343		1 506 031		6 549 379		3 674 932		
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A	4 979		4 979						
Fournisseurs et comptes rattachés			8B	7 447 252		7 447 252						
Personnel et comptes rattachés			8C	1 908 199		1 908 199						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D	1 141 392		1 141 392						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	6 461		6 461						
	Obligations cautionnées		VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	809 124		809 124						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J	397 354		397 354						
Groupe et associés (2)			VI	1 062 859		1 062 859						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K	1 194 822		1 194 822						
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *			Z2									
Produits constatés d'avance			8L	(5 457)		(5 457)						
TOTAUX			VY	25 700 717	VZ	15 476 406		6 549 379		3 674 932		
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	5 043 442	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques VL						
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	4 849 152	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.							

N° 2057 ACD-GROUPE

"SOCIETE DE DISTRIBUTION NOEUXOISE - S.D.N."

Société par Actions Simplifiée au capital de € 640 000
Siège Social : 142 rue Léon Blum
62290 NOEUX LES MINES
323 859 249 RCS ARRAS

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2021 ET TEXTE DE LA RESOLUTION VOTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE DU VENDREDI 12 NOVEMBRE 2021

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter de la manière suivante, le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2021, s'élevant à € 2.388.510,46 de la manière suivante, à savoir :

- à distribuer aux associés à titre de dividendes € 2 200 320,00
- le solde à la réserve facultative € 188 190,46

En conséquence, chaque action donnerait droit à son titulaire à un dividende de € 34,38.

Nous vous rappelons que sur le plan fiscal et social, conformément aux dispositions légales en vigueur et notamment la Loi de Finances pour 2020 :

1 – Les associés personnes physiques fiscalement domiciliés en France, sont soumis au prélèvement forfaitaire unique (PFU) dit « flat tax » de 30% regroupant :

* Le prélèvement relatif à l'impôt sur le revenu de 12,80%, sous réserve de dispense si le revenu fiscal de l'avant dernière année est inférieur à € 50.000 pour les personnes célibataires, divorcées ou veuves et à € 75.000 pour les couples soumis à imposition commune ;

* Les prélèvements sociaux de 17,20 %, les deux étant prélevés à la source lors de la distribution de dividendes.

2 – Toutefois, lors de leur déclaration de revenus, les associés pourront opter pour une imposition de leurs dividendes, au barème progressif de l'impôt sur le revenu ; ce qui donnera lieu à l'abattement de 40 % sur la totalité du montant de leurs dividendes.

Cette option sera expresse et irrévocable et portera sur l'ensemble des revenus, gains nets, profits, plus-values et créances.

Le prélèvement forfaitaire de 12,80 % versé lors de la distribution de dividendes s'imputera sur l'impôt sur le revenu de l'année au cours de laquelle il a été opéré ; s'il excède l'impôt dû, l'excédent sera restitué.

En conséquence :

- la réserve légale restera fixée à € 64 000, soit 10 % du capital,
- la réserve facultative sera portée de € 4 200 876 à € 4 389 066,46.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale rappelle qu'au cours des trois derniers exercices, les dividendes suivants ont été distribués à savoir :

* par décision de l'Assemblée Générale en date du 9 novembre 2018, un dividende global de € 1.994.880, soit € 31,17 par action, éligible à l'abattement de 40 % pour les personnes physiques.

* par décision de l'Assemblée Générale en date du 9 novembre 2019, un dividende global de € 1.600.000, soit € 25 par action, éligible à l'abattement de 40 % pour les personnes physiques.

* par décision de l'Assemblée Générale en date du 6 novembre 2020, un dividende global de € 200.000, soit € 31,25 par action, éligible à l'abattement de 40 % pour les personnes physiques.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

COPIE CERTIFIEE CONFORME



EXEMPLAIRE GREFFE

S D N

**SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 640 000 €**

Siège social : rue Léon Blum
BP 95
62290 NOEUX LES MINES

RCS BETHUNE B 323 859 249
SIRET : 323 859 249 00027
APE : 4711F

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 30 juin 2021



**S.A.S. D'EXPERTISE COMPTABLE
ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES**
15, Avenue Paul Claudel - 80480 DURY
Tél. 03 22 53 45 00 - Télécopie 03 22 95 69 43
E-mail : vdb@vdbassociates.fr
Capital social de 250.000 €
R.C.S. Amiens B 581 720 729
N° TVA : FR 85581720729

AUX ASSOCIES DE LA SOCIETE SDN,

I/ OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale du 9 novembre 2018, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société SDN, relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de l'exercice.

II/ FONDEMENT DE L'OPINION

2.1 – REFERENTIEL D'AUDIT

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

2.2 - INDEPENDANCE

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er juillet 2020 à la date d'émission de notre rapport.

III/ JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif qu'en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et n'appellent pas de commentaires particuliers.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV/ VÉRIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Comité Directeur et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels, adressés aux Associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement, mentionnées à l'article D.441-6 du Code de commerce.

V/ RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la Société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Comité Directeur.

VI/ RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à DURY, le 28 octobre 2021

VDB ET ASSOCIES
COMMISSAIRE AUX COMPTES
Représenté par :
Rachid AÏSSAOUI



DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES RESPONSABILITÉS

DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ✦ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ✦ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ✦ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ✦ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ✦ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue s'ils reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Etats financiers au 30/06/2021

BILAN

Bilan Actif

		30/06/2021			30/06/2020
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	177 911	159 248	18 662	1 231
	Fonds commercial (1)	176 000		176 000	176 000
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	5 680 864	878 001	4 802 863	4 522 259
	Constructions	8 887 209	4 193 023	4 694 186	2 729 143
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	4 691 049	3 642 400	1 048 649	829 144
	Autres immobilisations corporelles	6 529 509	4 810 096	1 719 413	1 679 475
	Immobilisations en cours	536 881		536 881	639 757
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	832 772		832 772	832 772
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés	1 890 619		1 890 619	1 836 884
	Prêts	251 303		251 303	251 303
	Autres immobilisations financières	48 395		48 395	47 243
TOTAL (II)		29 702 511	13 682 767	16 019 744	13 545 210
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	7 173 813	193 767	6 980 046	6 372 629
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	1 481 895	10 702	1 471 193	1 461 556
	Autres créances	2 528 717		2 528 717	2 407 574
COMPTES DE REGULARISATION	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	6 268 385		6 268 385	8 673 073
	Charges constatées d'avance	450 906		450 906	246 001
	TOTAL (III)	17 903 716	204 469	17 699 247	19 160 834
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		47 606 227	13 887 236	33 718 991	32 706 043
(1) dont droit au bail					
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an				299 698	298 546
(3) dont créances à plus d'un an					

Bilan Passif

		30/06/2021	30/06/2020
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	640 000	640 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecart de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	64 000	64 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	4 200 876	3 854 913
	Report à nouveau		
Autres fonds propres	Résultat de l'exercice	2 388 510	2 345 963
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées	330 747	312 558
	Total des capitaux propres	7 624 134	7 217 435
Provisions	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Autres fonds propres	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques	394 140	388 179
	Provisions pour charges		
	Total des provisions	394 140	388 179
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	11 733 732	11 531 823
	Emprunts et dettes financières divers	4 979	4 979
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 447 252	7 291 961
	Dettes fiscales et sociales	3 865 176	3 867 791
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	397 354	160 219
	Autres dettes	2 257 681	2 239 471
DETTES (1)	Produits constatés d'avance (1)	(5 457)	4 186
	Total des dettes	25 700 717	25 100 430
Ecart de conversion passif			
TOTAL PASSIF		33 718 991	32 706 043
Total du bilan en centimes		33 718 991,06	32 706 043,49
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		15 476 406	18 244 011
(2) Dettes concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		3 389	

Etats financiers au 30/06/2021

COMPTE DE RESULTAT

Compte de Résultat 1/2

				30/06/2021	30/06/2020
		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	89 995 072	(17 683)	89 977 389	87 834 482
	Production vendue (Biens)	25 172		25 172	20 135
	Production vendue (Services et Travaux)	3 181 616		3 181 616	2 733 774
	Montant net du chiffre d'affaires	93 201 859	(17 683)	93 184 176	90 588 391
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				(2 880)
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			622 868	431 279
	Autres produits			85 191	9 420
Total des produits d'exploitation (1)				93 892 235	91 026 209
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			70 379 975	67 355 699
	Variation de stock			(521 674)	241 195
	Achats de matières et autres approvisionnements			999 951	1 270 747
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			5 201 526	5 129 869
	Impôts, taxes et versements assimilés			1 637 516	1 541 592
	Salaires et traitements			7 927 035	7 294 178
	Charges sociales du personnel			2 435 147	2 259 161
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			1 179 519	1 240 572
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations			193 767	290 212
- sur actif circulant					
Dotations aux provisions			36 000	184 779	
Autres charges			17 948	304 680	
Total des charges d'exploitation (2)				89 486 710	87 112 685
RESULTAT D'EXPLOITATION				4 405 525	3 913 524

Compte de Résultat

2/2

		30/06/2021	30/06/2020
RESULTAT D'EXPLOITATION		4 405 525	3 913 524
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)	1 360	939
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	5 324	5 859
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		6 683	6 798
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)	158 381	157 235
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		158 381	157 235
RESULTAT FINANCIER		(151 698)	(150 437)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		4 253 827	3 763 086
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	26 754	12 392
	Sur opérations en capital	1 676	42 000
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	610	610
	Total des produits exceptionnels	29 040	55 002
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	502 271	18 935
	Sur opérations en capital	(939)	20 000
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	37 160	18 799
	Total des charges exceptionnelles	538 491	57 734
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(509 451)	(2 731)
PARTICIPATION DES SALAIRES		510 170	486 007
IMPOTS SUR LES BENEFICES		845 695	928 385
TOTAL DES PRODUITS		93 927 957	91 088 009
TOTAL DES CHARGES		91 539 447	88 742 046
RESULTAT DE L'EXERCICE		2 388 510	2 345 963
Résultat de l'exercice en centimes		2 388 510,46	2 345 963,08
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(3) dont produits concernant les entreprises liées			
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées			

Etats financiers au 30/06/2021

ANNEXE

Règles et Méthodes Comptables

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables générales d'établissement et de présentation des comptes annuels, dans le respect du principe de prudence et des hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du Code de Commerce et du Plan Comptable Général 2019 (PCG 2019).

Le PCG 2019 correspond au règlement ANC n°2014-03 du 05 juin 2014 modifié des règlements publiés depuis cette date.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Principales méthodes utilisées - Changements de méthode

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Aucune provision pour dépréciation n'a été constatée au cours de l'exercice pour ce poste.

Fonds de commerce :

En application des dispositions du règlement ANC (Autorité des Normes Comptables) n°2015-06 sur les actifs incorporels, des tests de dépréciation ont été menés afin de s'assurer de la nécessité ou non de déprécier le fonds de commerce : aucune dépréciation n'a été détectée sur la valeur de ce fonds de commerce en raison du fait que sa valeur actuelle est supérieure à sa valeur nette comptable.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Aucun changement notable de méthode ni changement d'estimation n'est intervenu au cours de l'exercice en ce qui concerne ce poste.

Méthode de traitement des immobilisations :

Les immobilisations corporelles sont évaluées soit :

- à leur coût d'acquisition : prix d'achat et frais directement attribuables engagés pour la mise en état de fonctionnement de l'immobilisation, incluant ou non certains frais accessoires d'acquisition des immobilisations selon l'option retenue ci-après ;
- à leur coût de production.

Les amortissements pratiqués sont calculés sur la durée d'utilisation propre à l'entreprise et à chaque immobilisation corporelle.

La base amortissable ne tient compte d'aucune valeur résiduelle, du fait de la nature des immobilisations.

Enfin, les immobilisations corporelles n'ont fait l'objet d'aucune dépréciation au cours de l'exercice.

PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES

Règles et Méthodes Comptables

La valeur brute est constituée par le coût d'achat incluant ou non certains frais et accessoires d'acquisition des immobilisations selon l'option retenue ci-après. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS

Les stocks sont évalués au coût d'achat net de toutes ristournes au jour de l'inventaire éventuellement ramené au cours du jour si celui-ci est inférieur.

PRECISIONS SUR CERTAINES OPTIONS DE COMPTABILISATION

Frais accessoires d'acquisition des immobilisations (droits de mutation, honoraires d'acquisition ou commissions et frais d'actes) : la société n'a pas opté pour l'option d'incorporation de ces dépenses dans le coût de l'immobilisation à l'actif du bilan ; ces dépenses sont donc comptabilisées en charges ; ce principe s'applique aux frais sur immobilisations incorporelles, corporelles et sur titres.

Coût des emprunts : la société n'a pas opté pour l'incorporation de ces dépenses dans le coût de production des immobilisations ou des stocks ; ces dépenses sont donc comptabilisées en charges.

Composants de 2^{ème} catégorie : la société n'a pas opté pour l'identification de cette catégorie de composants (gros entretien et grandes révisions inscrits dans un programme pluriannuel) ; le cas échéant une provision pour grandes révisions a été constituée.

ENGAGEMENTS DE RETRAITE

Les engagements actualisés relatifs aux avantages à long terme accordés aux salariés comprennent les indemnités de départ volontaire, ainsi que les indemnités de mise à la retraite estimés en tenant compte d'une probabilité de présence dans l'entreprise à l'âge de retraite.

Ces engagements sont évalués à :

- **392 180** euros pour les indemnités de départ volontaire
- **131 144** euros pour les indemnités de mise à la retraite

Les engagements de retraite ne font l'objet d'aucune provision comptable.

Un contrat d'assurance a été souscrit par la société afin de couvrir une partie des engagements retraites. Les fonds disponibles au 30/06/2021 s'élèvent à la somme de 185 936€.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Pas d'éléments significatif à signaler.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

COVID19

En date du 30 janvier 2020, L'OMS a prononcé l'état d'urgence sanitaire après avoir confirmé, le 23 janvier 2020, la transmission interhumaine du virus covid19.

Les conséquences de cette pandémie ont impacté les comptes de l'exercice clos le

Règles et Méthodes Comptables

30/06/2021 de la manière suivante :

- Augmentation des charges externes : (contrôle hygiène, masques pour le personnel,...)

Il est prématuré d'estimer l'impact de cette pandémie mondiale sur les comptes du nouvel exercice en cours ouvert en 2021.

Cette crise exceptionnelle post-clôture est susceptible d'impacter notamment :

- le chiffre d'affaires ;
- la valeur comptable de certains actifs, notamment la valeur des stocks de marchandises ;
- le coût lié aux absences du personnel, au chômage partiel, le cas échéant ;
- les charges exceptionnelles liées à cette crise.

EVENEMENTS ANTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

La société SDN a opté à l'option pour le régime fiscal des groupes de sociétés à compter du 01/07/2015.

La société AI Développement devient la société mère et calculera un résultat d'ensemble intégrant les résultats de ses filiales (les sociétés SDN, Barlindis, GCN et Wicola), à compter de l'exercice clôturant au 30/06/2016.

Rappel sur l'application de la réglementation sur les actifs :

L'application des normes sur la nouvelle réglementation des actifs (CRC 02-10 & CRC 04-06) a constitué sur l'exercice clôturant au 30/09/2006 un changement de méthode que nous tenons à rappeler.

L'application de cette méthode concerne les postes suivants:

- Le compte 212000 Agencements et aménagement des terrains;
- Le compte 213150 Ensemble immob. Adm et commercial sur sol propre;
- Le compte 213200 Ensemble immob extension magasin.

Les amortissements dérogatoires constatent l'écart de la durée d'amortissement sur la structure passée de 20 à 25 ans.

Ils sont comptabilisés au compte 145100.

Dettes assorties de garanties

1) EMPRUNT CREDIT AGRICOLE

Objet : Acquisition ensemble immobilier

Valeur d'origine 7 000 000 €

Taux E3M + 1,20%

Durée 15 ans

Dernière échéance 30/09/2028

Remboursements constants

Garanties : Privilège de prêteurs de deniers + Hypothèque à hauteur de 5.026.313€

Montant restant dû à ce jour : 3 512 503 €

2) EMPRUNT CREDIT AGRICOLE

Objet : Création Drive

Valeur d'origine 1 300 000 €

Taux E3M + 1,50%

Durée 12 ans

Dernière échéance 04/2024

Remboursements constants

Garanties : Nantissement du fonds de commerce en rang utile
Hypothèque à hauteur de 50% du montant du financement

Montant restant dû à ce jour : 342 970 €

3) EMPRUNT CREDIT AGRICOLE

Objet : Portage des terrains

Valeur d'origine 3 500 000 €

Taux E3M + 0,75%

Dettes assorties de garanties

Durée 5 ans

Dernière échéance 06/2020

Remboursements in finé

Garanties : Caution solidaire et divise des parrains à hauteur de 100%
Caution de la société Tilloy Expansion

Montant restant dû à ce jour : 0 €

4) EMPRUNT CREDIT AGRICOLE

Objet : Investissements + acquisition mobilière

Valeur d'origine 2 500 000 €

Taux E3M + 1%

Durée 12 ans

Dernière échéance 06/2027

Remboursements constants avec différé en capital d'un an.

Garanties : Nantissement du fonds de commerce en rang utile
Caution solidaire et divise des parrains à hauteur de 100% du financement pendant 5 années consécutives de couverture de la dette par la CAF
Caution de Monsieur DESMONT à hauteur de 10% pendant toute la durée du financement

Montant restant dû à ce jour : 1 397 620 €

5) EMPRUNT CREDIT AGRICOLE

Objet : Acquisition mobilière

Valeur d'origine 700 000 €

Taux E3M + 1.05%

Durée 15 ans

Dernière échéance 12/2030

Remboursements constants.

Dettes assorties de garanties

Garanties : Privilège de prêteurs de deniers à hauteur de l'acquisition

Montant restant dû à ce jour : 451 899 €

6) EMPRUNT CREDIT AGRICOLE

Objet : Acquisition immobilière

Valeur d'origine 1 000 000 €

Taux E3M flooré + 0.50 %

Durée 7 ans

Dernière échéance 03/2023

Remboursements constants.

Garanties : nantissement du fonds de commerce en rang utile

Montant restant dû à ce jour : 399 115 €

7) EMPRUNT CREDIT AGRICOLE

Objet : Travaux magasin

Valeur d'origine 995 046 €

Taux E3M flooré + 0.50 %

Durée 7 ans

Dernière échéance 09/2026

Remboursements constants.

Garanties : nantissement du fonds de commerce en rang utile

Montant restant dû à ce jour : 749 584 €

8) EMPRUNT CREDIT AGRICOLE

Objet : Portage de terrains

Valeur d'origine 1 500 000 €

Dettes assorties de garanties

Taux 1.10% fixe

Durée 10 ans

Dernière échéance 09/2030

Remboursements constants.

Garanties : nantissement du fonds de commerce en garantie du remboursement du prêt, en principal, intérêts, frais, commissions et autres accessoires et de l'exécution de toutes les obligations résultant du prêt consenti par la Prêteur.

Montant restant dû à ce jour : 1 393 126 €

9) EMPRUNT CREDIT AGRICOLE

Objet : Portage de terrains

Valeur d'origine 1 000 000 €

Taux 1.39% fixe

Durée 5 ans

Dernière échéance 09/2025

Remboursements IN FINE 09/2025

Garanties : nantissement du fonds de commerce en garantie du remboursement du prêt, en principal, intérêts, frais, commissions et autres accessoires et de l'exécution de toutes les obligations résultant du prêt consenti par la Prêteur.

Montant restant dû à ce jour : 1 000 000 €

10) EMPRUNT CREDIT AGRICOLE

Objet : Travaux magasin

Valeur d'origine 1 500 000 €

Taux Euribor 3 mois (flooré à 0) +0.7%

Durée 12 ans

Dernière échéance 12/2032

Remboursements constants.

Garanties : nantissement du fonds de commerce en garantie du remboursement du prêt, en principal, intérêts, frais, commissions et autres accessoires et de l'exécution de toutes les obligations résultant du prêt consenti par la Prêteur.

Montant restant dû à ce jour : 1 233 982 €

Dettes assorties de garanties

11) EMPRUNT BPI 3 TRANCHES

Objet : Travaux magasin

Valeur d'origine 1 500 000 €

Taux 0.93%

Durée 12 ans

Dernière échéance 12/2032

Remboursements constants.

Garanties : - nantissement du chef de la société SDN, identifiée par le N°323 859 349 RCS ARRAS, en 8ème rang à hauteur de 1 500 000,00 EUR, en concurrence avec le Crédit Agricole à hauteur de 1 500 000,00 EUR.

- nantissement du fonds de commerce en garantie du remboursement du prêt, en principal, intérêts, frais, commissions et autres accessoires et de l'exécution de toutes les obligations résultant du prêt consenti par la Prêteur.

Montant restant dû à ce jour : 1 245 313 €

Engagements hors bilan

ENGAGEMENTS DONNES

Cauton en faveur de la SOCIETE DISTRAL

Autorisation comité directeur 09/09/2004 (modifié le 20/09/2007)

Cauton simple et divise au profit de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Nord de France en garantie d'un emprunt de 10.700.000 € remboursable en 180 mois dans la limite de 1.070.000 € et pour une durée limitée au respect pendant 3 exercices consécutifs de la société DISTRAL du ratio suivant : CAF/Part à moins d'un an de la Dette à Moyen et Long Terme > 1.

Montant de la caution :	1 070 000.00 €
-------------------------	----------------

Cauton en faveur de la SOCIETE TILLOY EXPANSION

Autorisation comité directeur 31/01/2008

Cauton solidaire au profit de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Nord de France en garantie d'une facilité de caisse de 5.000.000 € pour une durée indéterminée.
Cauton limitée à 700.000 €

Montant de la caution :	700 000.00 €
-------------------------	--------------

Cauton en faveur de la SOCIETE SEVHOLD

Autorisation comité directeur 07/05/2015

Cauton solidaire et divise au profit du Crédit Agricole Nord de France en garantie d'un emprunt de 2.160.000 €.

Montant de la caution :	270 000.00 €
-------------------------	--------------

Autorisation comité directeur 07/05/2015

Cauton solidaire et divise au profit de la banque ARKEA en garantie d'un emprunt de 2.160.000 €.

Montant de la caution :	135 000.00 €
-------------------------	--------------

Cauton en faveur de la SOCIETE DESMONT

Autorisation comité directeur 07/05/2015

Cauton solidaire et divise au profit du Crédit Agricole Nord de France en garantie d'un emprunt de 840.000 €.

Engagements hors bilan

Montant de la caution : 105 000.00 €

Autorisation comité directeur 07/05/2015

Caution solidaire et divise au profit de la banque ARKEA en garantie d'un emprunt de 840.000 €.

Montant de la caution : 52 500.00 €

Caution en faveur de la SARL TILLOY

Autorisation comité directeur 30/06/2016

Caution solidaire au profit du Crédit Agricole Nord de France en garantie du remboursement d'un emprunt de 17.800.000 €.

Montant de la caution : 434 146.00 €

Autorisation comité directeur du 22/11/2018:

Caution solidaire en garantie d'un emprunt total de 8 500 000€ d'une durée de 15 ans (auprès du Crédit Agricole Nord de France pour 1 700 00€.

Montant de la caution : 180 851.00 €

Autorisation comité directeur 24/06/2021

Caution solidaire au profit de EDEL en garantie du remboursement d'un emprunt de 4.000.000 €.

Montant de la caution : 142.857 €

Caution en faveur de la SAS DOMARLEX

Caution solidaire au profit de BPI FRANCE en garantie du remboursement d'un emprunt de 6.733.000 € à hauteur de 15% de l'encours cumulé du crédit jusqu'à ce que les sociétés SDH, DOMARLEX et FINANCIERE ALEXANDRE DOMART produisent, après la période de franchise en capital, 5 exercices de 12 mois consécutifs bénéficiaires, sans RAN négatif, sans transfert de charges, avec une CAF consolidée ouvrant la part à moins d'un an de l'endettement consolidé du prêt de 6 733 000,00 EUR sur 15 ans, en principal, intérêts, frais et accessoires y compris l'indemnité de remboursement anticipé.

Engagements hors bilan

Montant de la caution :

1 009 950.00 €

Caution solidaire au profit de BPI FRANCE en garantie du remboursement d'un emprunt de 6.733.000 € à hauteur de 15% de l'encours cumulé du crédit jusqu'à ce que les sociétés SDH, DOMARLEX et FINANCIERE ALEXANDRE DOMART produisent, après la période de franchise en capital, 5 exercices de 12 mois consécutifs bénéficiaires, sans RAN négatif, sans transfert de charges, avec une CAF consolidée ouvrant la part à moins d'un an de l'endettement consolidé du prêt de 6 733 000,00 EUR sur 15 ans, en principal, intérêts, frais et accessoires y compris l'indemnité de remboursement anticipé.

Montant de la caution :

1 009 950.00 €

Caution en faveur de la SAS VIOLAINEDIS :

Autorisation comité directeur du 20/12/2018 :

Caution solidaire auprès du Crédit Agricole Nord de France en garantie d'un emprunt de 1 500 000€ d'une durée de 12 ans.

Montant de la caution :

225 000.00 €

Caution solidaire auprès du Crédit Agricole Nord de France en garantie d'un emprunt de 137 500€ d'une durée de 7 ans.

Montant de la caution :

20 625.00 €

Caution solidaire auprès d'EDEL en garantie d'un emprunt de 137 500€ d'une durée de 7 ans.

Montant de la caution :

20 625.00 €

Autorisation du comité directeur 27/12/2018 :

Caution solidaire auprès d' Edel en garantie d'un emprunt de 2 500 000€ d'une durée de 15 ans.

Engagements hors bilan

Montant de la caution : 375 000.00 €

Caution solidaire auprès du Crédit Agricole Nord de France en garantie d'un emprunt de 2 345 000€ d'une durée de 15 ans.

Montant de la caution : 351 750.00 €

Caution solidaire auprès du Crédit Agricole Nord de France en garantie d'un emprunt.

Montant de la caution : 194 032.00 €

Caution en faveur de la SAS VALDIS :

Autorisation comité directeur du 13/12/2018 :

Caution solidaire auprès du Crédit Agricole Nord de France en garantie d'un emprunt de 700 000€ d'une durée de 15 ans.

Montant de la caution : 91 000.00 €

Caution solidaire auprès d'EDEL en garantie d'un emprunt de 700 000€ d'une durée de 15 ans.

Montant de la caution : 91 000.00 €

Caution en faveur de AIRE DISTRIBUTION :

Autorisation comité directeur du 14/03/2019:

Caution solidaire auprès du Crédit Agricole Nord de France en garantie d'un emprunt de 770 000€ d'une durée de 15 ans.

Engagements hors bilan

Montant de la caution :	92 400.00 €
-------------------------	-------------

Caution solidaire auprès du Crédit Agricole Nord de France en garantie d'un emprunt de 300 000€ d'une durée de 3 ans.

Montant de la caution :	36 000.00 €
-------------------------	-------------

Caution solidaire auprès du Crédit Agricole Nord de France en garantie d'un billet de trésorerie de 1 000 000€ d'une durée de 1 an.

Montant de la caution :	120 000.00 €
-------------------------	--------------

Autorisation du comité directeur du 22/11/2018:

Caution solidaire auprès du Crédit Agricole Nord de France en garantie d'un emprunt de 1 000 000€ d'une durée de 15 ans.

Montant de la caution :	120 000.00 €
-------------------------	--------------

ENGAGEMENTS DONNES PAR SDNE ET REPRIS PAR SDN

Caution en faveur de la SOCIETE SODIDOUAI

Autorisation comité directeur 11/03/2010

Caution solidaire et divise au profit du Crédit Agricole Nord de France en garantie du remboursement d'un emprunt de 2.100.000 €.

Montant de la caution :	120 750.00 €
-------------------------	--------------

Caution en faveur de la SOCIETE SODIDOUAI

Autorisation comité directeur 11/03/2010

Caution divise et solidaire au profit du Crédit Agricole Nord de France en garantie du remboursement d'un emprunt de 1.080.000 €.

Montant de la caution :	62 100.00 €
-------------------------	-------------

Engagements hors bilan

Autorisation comité directeur 11/03/2010

Cautions divisées et solidaires au profit du Crédit Agricole Nord de France en garantie du remboursement d'un emprunt de 720.000 €.

Montant de la caution :	41 400.00 €
-------------------------	-------------

Autorisation comité directeur 11/03/2010

Cautions divisées et solidaires au profit du Crédit Agricole Nord de France en garantie du remboursement d'un emprunt de 1.740.000 €.

Montant de la caution :	100 050.00 €
-------------------------	--------------

Autorisation comité directeur 08/04/2010

Cautions solidaires au profit de la banque EDEL en garantie du remboursement d'un emprunt de 3.000.000 €.

Montant de la caution :	375 000.00 €
-------------------------	--------------

Cautions en faveur de la SOCIETE HATTEN

Autorisation comité directeur 03/02/2011

Cautions solidaires en garantie du remboursement d'un emprunt de 2.500.000 €.

Montant de la caution :	375 000.00 €
-------------------------	--------------

Cautions en faveur de la SOCIETE HOLDING SAINT NICOLAS

Autorisation comité directeur 03/02/2011

Cautions solidaires en garantie du remboursement d'un emprunt de 2.530.000 €.

Montant de la caution :	379 500.00 €
-------------------------	--------------

Engagements hors bilan

Cautions en faveur de la SOCIETE NICOLADIS

Autorisation comité directeur 03/02/2011

Cautions solidaires en garantie du remboursement d'un emprunt de 2.657.000 €.

Montant de la caution :	398 550.00 €
-------------------------	--------------

Cautions en faveur de la SOCIETE VIOLAINEDIS

Autorisation comité directeur 30/06/2011 réaménagé le 27/02/2014

Cautions solidaires au profit de la BCME en garantie du remboursement d'un emprunt de 1.347.000 €.

Montant de la caution :	673 500.00 €
-------------------------	--------------

Autorisation comité directeur 30/06/2011 réaménagé le 27/02/2014

Cautions solidaires au profit de la BCME en garantie du remboursement d'un emprunt de 3.143.000 €.

Montant de la caution :	673 500.00 €
-------------------------	--------------

Autorisation comité directeur 30/06/2011 réaménagé le 27/02/2014

Cautions solidaires au profit de la BCME en garantie du remboursement d'un emprunt de 600.000 €.

Montant de la caution :	300 000.00 €
-------------------------	--------------

Autorisation comité directeur 30/06/2011 réaménagé le 27/02/2014

Cautions solidaires au profit de la BCME en garantie du remboursement d'un emprunt de 1.400.000 €.

Montant de la caution :	300 000.00 €
-------------------------	--------------

Cautions en faveur de la SOCIETE AULNOYDIS

Autorisation comité directeur 23/01/2014

Cautions divisées et solidaires au profit de crédit agricole en garantie du remboursement d'un emprunt de 3.100.000 €.

Montant de la caution :	465 000.00 €
-------------------------	--------------

Autorisation comité directeur 15/05/2014

Cautions divisées et solidaires au profit de finamur en garantie du remboursement d'un contrat de crédit bail de

Engagements hors bilan

18.000.000 €.

Montant de la caution :	2 700 000.00 €
-------------------------	----------------

Caution en faveur de la SOCIETE TILLOY AYMERIES

Autorisation comité directeur 15/05/2014

Caution divise et solidaire en garantie du remboursement d'un contrat de crédit bail de 4.000.000 €.

Montant de la caution :	600 000.00 €
-------------------------	--------------

Caution en faveur de la SOCIETE FINANCIERE DIMITRI DOMART

Autorisation comité directeur 25/09/2014

Caution divise et solidaire au profit de BPIFrance Financement en garantie du remboursement d'un emprunt de 3.234.000 €.

Montant de la caution :	404 250.00 €
+intérêts, commissions, frais et accessoires	

Autorisation comité directeur 25/09/2014

Caution divise et solidaire au profit du Crédit Agricole Nord de France en garantie du remboursement d'un emprunt de 3.234.000 €.

Montant de la caution :	404 250.00 €
+intérêts, commissions, frais et accessoires	

Caution en faveur de la SOCIETE SCAPARTOIS

Autorisation comité directeur du 11 05 2017

Caution solidaire en garantie du remboursement d'un emprunt d'un montant de 40 000 000 € remboursable en 199 mois comprenant un différé d'amortissement jusqu'en décembre 2018 à hauteur de 975 610 € plus intérêts et accessoires.

Montant de la caution :	975 610.00 €
+intérêts, commissions, frais et accessoires	

Engagements hors bilan

Cautions en faveur de la SOCIETE VALDIS

Autorisation comité directeur du 30 11 2017

Cautions solidaire en garantie du remboursement d'un emprunt auprès du Crédit Agricole Nord de France d'un montant de 4 350 000 € remboursable en 15 ans dont 1 an de différé d'amortissement, à hauteur de 565 500 €

Montant de la caution :	565 500 €
-------------------------	-----------

Cautions solidaire en garantie du remboursement d'un emprunt auprès d'Edel d'un montant de 4 350 000 € remboursable en 15 ans dont 1 an de différé d'amortissement, à hauteur de 565 500 €

Montant de la caution :	565 500 €
-------------------------	-----------

Autorisation comité directeur du 11 01 2018

Cautions solidaire en garantie d'un emprunt auprès du Crédit Agricole Nord de France d'un montant de 1 325 000 € remboursable en 120 mois, à hauteur de 13 %, soit 172 250 €

Montant de la caution :	172 250 €
-------------------------	-----------

Cautions solidaire en garantie d'un emprunt auprès d'Edel d'un montant de 1 325 000 € remboursable en 120 mois, à hauteur de 13 %, soit 172 250 €

Engagements hors bilan

Montant de la caution : 172 250 €

Caution en faveur de la SOCIETE BARLINDIS

Autorisation comité directeur du 19 12 2019

Caution solidaire en garantie du remboursement d'un emprunt auprès du Crédit Agricole Nord de France d'un montant de 3 290 550 € remboursable en 15 ans, à hauteur de 100% de l'encours soit 3 300 000 €

Montant de la caution : 3 290 550 €

Caution solidaire en garantie du remboursement de BPI d'un montant de 1 000 000 € remboursable en 10 ans, à hauteur de 100% de l'encours soit 1 000 000 €

Montant de la caution : 1 000 000 €

Caution en faveur de la SOCIETE VERMELDIS

Caution solidaire en garantie du remboursement d'un emprunt auprès du Crédit Agricole Nord de France d'un montant de 840 000 € remboursable en 15 ans, à hauteur de 100% de l'encours soit 840 000 €

Montant de la caution : 105 000 €

Caution en faveur de la SOCIETE ELMADIS

. Caution solidaire et divise de la société ELMADIS au titre des 4 emprunts bancaires d'un montant global de 14 050 000 €, et aux conditions présentées le 8 AVRIL 2021, consentis par les banques désignées ci-dessous (les Prêteurs), dans les proportions suivantes :

Engagements hors bilan

Prêteur	Engagement maximum de la Société au titre de la caution solidaire	% des sommes empruntées
BANQUE CIC NORD OUEST	512 050	11 %
CRCANDF	330 000	11 %
LA BANQUE POSTALE	390 500	11 %
ARKEA BANQUE	312 950	11 %
Total	1 545 500	11 %

- CIC : emprunt de 4 655 000 €, remboursable en 12 ans (fin 04/2033).
- CRCANDF : emprunt de 3 000 000 €, remboursable en 12 ans (fin 04/2033).
- BANQUE POSTALE : emprunt de 3 550 000 €, remboursable en 12 ans (fin 04/2033).
- ARKEA BANQUE : emprunt de 2 845 000 €, remboursable en 12 ans (fin 04/2033).

Caution en faveur de la SOCIETE AMANDIS

. Caution solidaire et divise de la société AMANDIS au titre des 4 emprunts bancaires d'un montant global de 27 100 000 €, et aux conditions présentées le 8 AVRIL 2021, consentis par les banques désignées ci-dessous (les Prêteurs), dans les proportions suivantes :

Prêteur	Engagement maximum de la Société au titre de la caution solidaire	% des sommes empruntées
BANQUE CIC NORD OUEST	877 250	11 %
CRCANDF	660 000	11 %
LA BANQUE POSTALE	745 250	11 %
ARKEA BANQUE	698 500	11 %
Total	2 981 000	11 %

- CIC : emprunt de 7 975 000 €, remboursable en 12 ans (fin 04/2033).
- CRCANDF : emprunt de 6 000 000 €, remboursable en 12 ans (fin 04/2033).
- BANQUE POSTALE : emprunt de 6 775 000€, remboursable en 12 ans (fin 04/2033).
- ARKEA BANQUE : emprunt de 6 350 000 €, remboursable en 12 ans (fin 04/2033).

Engagements hors bilan

ENGAGEMENTS RECUS

Autorisation comité directeur 27/05/2010

Cautions reçus dans le cadre de l'emprunt souscrit auprès de la banque Edel d'un montant de 1.000.000€.

- caution solidaire de la société SDH à hauteur de 250.000 €
- caution solidaire de la société AMANDIS à hauteur de 250.000 €
- caution solidaire de la société CARVIDIS à hauteur de 250.000 €
- caution solidaire de la société ETADIS à hauteur de 250.000 €

La valeur des cautions des sociétés SDH, AMANDIS, CARVIDIS et ETADIS est augmentée des intérêts et commissions, frais et accessoires. Elles sont accordées pour toute la durée du financement.

Montant de la caution reçue

1 000 000.00€

Autorisation comité directeur 14/05/2015

Cautions reçus dans le cadre de l'emprunt souscrit auprès de la banque du Crédit Agricole Nord de France d'un montant de 3.500.000€.

- caution solidaire de la société DETA DISTRIBUTION à hauteur de 700.000 €
- caution solidaire de la société AMANDIS à hauteur de 350.000 €
- caution solidaire de la société SDH à hauteur de 350.000 €
- caution solidaire de la société SODIDOUAI à hauteur de 350.000 €
- caution solidaire de la société ETADIS à hauteur de 350.000 €
- caution solidaire de la société ATTINDIS à hauteur de 350.000 €
- caution solidaire de la société CARVIDIS à hauteur de 350.000 €
- caution solidaire de la société OLIBE à hauteur de 350.000 €
- caution solidaire de la société APOLODIS à hauteur de 350.000 €

La valeur des cautions des sociétés DETA DISTRIBUTION, AMANDIS, SDH, SODIDOUAI, ETADIS, ATTINDIS, CARVIDIS, OLIBE et APOLODIS est augmentée des intérêts et commissions, frais et accessoires.

Montant de la caution reçue

3 500 000.00€

Engagements hors bilan

Autorisation comité directeur 14/05/2015

Cautions reçus dans le cadre de l'emprunt souscrit auprès de la banque du Crédit Agricole Nord de France d'un montant de 2.500.000€.

- caution solidaire de la société DETA DISTRIBUTION à hauteur de 500.000 €
- caution solidaire de la société AMANDIS à hauteur de 250.000 €
- caution solidaire de la société SDH à hauteur de 250.000 €
- caution solidaire de la société SODIDOUAI à hauteur de 250.000 €
- caution solidaire de la société ETADIS à hauteur de 250.000 €
- caution solidaire de la société ATTINDIS à hauteur de 250.000 €
- caution solidaire de la société CARVIDIS à hauteur de 250.000 €
- caution solidaire de la société OLIBE à hauteur de 250.000 €
- caution solidaire de la société APOLODIS à hauteur de 250.000 €

La valeur des cautions des sociétés DETA DISTRIBUTION, AMANDIS, SDH, SODIDOUAI, ETADIS, ATTINDIS, CARVIDIS, OLIBE et APOLODIS est augmentée des intérêts et commissions, frais et accessoires.

Montant de la caution reçue	2 500 000.00€
-----------------------------	---------------

Cautions bancaires reçues N° 10000166789 de la Française des Jeux.

Montant de la caution reçue	55 000.00€
-----------------------------	------------

SÛRETES REELLES CONSENTIES

Autorisation comité directeur 13/04/2012

En garantie d'un emprunt auprès du Crédit Agricole Mutuel Nord de France de 1.300.000 € d'une durée de 144 mois :

**Promesse d'hypothèque conventionnelle sur l'immeuble non bâti situé à Noeux Les Mines, cadastré AO 425,427,429,430,431,585,587,589 (situés à Le Rietz), AN 472 (situé à La Pierre au Puits), l'ensemble d'une contenance totale de 72 ares et 62 centiares.

Nantissement du fonds de l'hypermarché.

Engagements hors bilan

Montant restant à rembourser au 30/06/2021 :

342 970 €

Autorisation comité directeur 26/09/2013

Hypothèque des biens suivants à hauteur de 5.026.312€ en garantie d'un emprunt de 7.000.000€ souscrit auprès du Crédit Agricole Nord de France :

*Un ensemble de terrains sis à Noeux Les Mines cadastrés AO

29,30,48,137,138,139,140,436,440,441,444,445,447,449,450,452,453,455,456,458,459,461,493,498,499,501 et ZA 27,28,29,30,31,32,33,74,75,78,79,153,156,164,166, l'ensemble d'une contenance totale de 17 hectares 34 ares et 37 centiares.

*Un terrain sis à Noeux Les Mines AO 28 d'une contenance totale de 25 ares et 99 centiares.

*Un ensemble de terrains sis à Noeux Les Mines cadastrés ZA

6,7,8,9,10,132,135,138,141,147,150,158,160,162, l'ensemble d'une contenance totale de 6 hectares 24 ares et 36 centiares.

*Un ensemble de terrains sis à Mazingarbe cadastré sous les sections et numéros ZB 2,3,4,5,6 et 7, l'ensemble d'une contenance totale de 5 hectares, 66 ares et 50 centiares.

*Un ensemble de terrains sis à Mazingarbe cadastré sous les sections et numéros ZB 8,1 et 10, l'ensemble d'une contenance totale de 3 hectares 54 ares et 32 centiares.

Engagement à hauteur de :

5 026 312.00 €

Privilege de prêteur de deniers dans le cadre de l'emprunt de 7.000.000 € souscrit auprès du Crédit Agricole Nord de France.

Engagement à hauteur de :

1 973 687.00 €

Montant restant à rembourser au 30/06/21 : 3 512 503 €

Inscription de nantissement sur le fonds de commerce en date du 09 décembre 2013 afin de garantir l'emprunt de 200.000 € contracté par la société SDN Exploitation auprès de la banque Edel.

Engagement à hauteur de :

240 000.00 €

Inscription de nantissement sur le fonds de commerce autorisé par le comité directeur en date du 14 mai 2015 afin de garantir l'emprunt de 2.500.000 € contracté par la société SDN auprès de la banque Crédit Agricole Nord De France.

Engagement à hauteur de :

2 500 000.00 €

Engagements hors bilan

Privilège de prêteurs de deniers autorisé par le comité directeur en date du 19 novembre 2015 afin de garantir l'emprunt de 700.000 € contracté par la société SDN auprès de la banque Crédit Agricole Nord De France.

Engagement à hauteur de :	700 000.00 €
---------------------------	--------------

Inscription de nantissement sur le fonds de commerce en rant utile afin de garantir un emprunt de 1.000.000 € contracté par la société SDN auprès de ma banque Crédit Agricole Nord De France.

Engagement à hauteur de :	1 000 000.00 €
---------------------------	----------------

Participation SARL Wicola

dont le siège social est à Noeux-Les-Mines (62 290)
RCS : ARRAS B 384 539 672

- CAPITAL	15 000
- RESERVE LEGALE	1 500
- REPORT A NOUVEAU avant affectation du résultat	0
- AUTRES RESERVES	429 570
- QUOTE PART DU CAPITAL DETENUE (en %)	99.80 %
- VALEUR D'INVENTAIRE DES TITRES DETENUS	799 846
- CHIFFRE D'AFFAIRES DU DERNIER EXERCICE H.T.	113 113
- BENEFICE DU DERNIER EXERCICE AU 30/06/2021	59 743
- DEPOT DE GARANTIE RECU	/
- DIVIDENDES ENCAISSES PAR LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE	0
- COMPTE COURANT SARL Wicola dans SAS SDN CREDITEUR AU 30/06/2021	213 324
- Observations : date de clôture 30 juin 2021	

Participation SARL GCN

dont le siège social est à Noeux-Les-Mines (62 290)
RCS : Arras B. 505 123 588

- CAPITAL	10 000
- RESERVE LEGALE	0
- REPORT A NOUVEAU DEBITEUR avant affectation du résultat	121 746
- AUTRES RESERVES	0
- QUOTE PART DU CAPITAL DETENUE (en %)	99.80 %
- VALEUR D'INVENTAIRE DES TITRES DETENUS	9 980
- CHIFFRE D'AFFAIRES DU DERNIER EXERCICE H.T.	41 998
- BENEFICE DU DERNIER EXERCICE AU 30/06/201	47 789
- DEPOT DE GARANTIE RECU	/
- DIVIDENDES ENCAISSES PAR LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE	0
- COMPTE COURANT SARL GCN dans SAS SDN DEBITEUR AU 30/06/21	145 566
- Observations : date de clôture 30 JUIN 2021	

Participation SAS Barlindis

dont le siège social est à Noeux-Les-Mines (62 290)
RCS : Arras B. 529 375 073

- CAPITAL	540 000
- RESERVE LEGALE	0
- REPORT A NOUVEAU DEBITEUR avant affectation du résultat	529 199
- AUTRES RESERVES	0
- QUOTE PART DU CAPITAL DETENUE (en %)	99.98 %
- VALEUR D'INVENTAIRE DES TITRES DETENUS	22 945
- CHIFFRE D'AFFAIRES DU DERNIER EXERCICE H.T.	6 607 331
- BENEFICE DU DERNIER EXERCICE AU 30/06/2021	(22 446)
- DEPOT DE GARANTIE RECU	/
- DIVIDENDES ENCAISSES PAR LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE	0
- COMPTE COURANT SAS Barlindis dans SAS SDN DEBITEUR AU 30/06/2021	850 718
- Observations : date de clôture 30 JUIN 2021	

Etats financiers au 30/06/2021

INFORMATIONS SUR BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/06/2021
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	330 621		23 290			353 911
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	330 621		23 290			353 911
CORPORELLES	Terrains	5 353 984		326 880			5 680 864
	Constructions sur sol propre	5 238 532		1 737 167			6 975 699
	sur sol d'autrui						
	instal agencement aménagement	1 320 708		590 801			1 911 510
	Instal technique, matériel outillage industriels	4 168 829		522 220			4 691 049
	Instal, agencement, aménagement divers	4 983 771		292 729			5 276 500
	Matériel de transport	1 530					1 530
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	1 042 525		208 953			1 251 478
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours	639 757				102 875	536 881
	Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	22 749 636		3 678 750		102 875	26 325 512	
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	832 772					832 772
	Autres titres immobilisés	1 836 884		54 571		836	1 890 619
	Prêts et autres immobilisations financières	298 546		1 152			299 698
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2 968 202		55 723		836	3 023 089
TOTAL		26 048 459		3 757 763		103 711	29 702 511

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/06/2021
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	153 390	5 858		159 248
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	153 390	5 858		159 248
CORPORELLES	Terrains	831 725	46 276		878 001
	Constructions sur sol propre	2 616 505	285 978		2 902 483
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement	1 213 592	76 947		1 290 540
	Instal technique, matériel outillage industriels	3 339 685	302 715		3 642 400
	Autres Instal, agencement, aménagement divers	3 801 898	302 238		4 104 136
	Matériel de transport	1 530			1 530
	Matériel de bureau, mobilier	544 923	159 507		704 430
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	12 349 859	1 173 660		13 523 519
TOTAL		12 503 249	1 179 519		13 682 767

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	30/06/2021
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires	312 558	18 799	610	330 747
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
PROVISIONS REGLEMENTEES		312 558	18 799	610	330 747
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges	388 179	36 000	48 400	375 779
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités		18 361		18 361
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		388 179	54 361	48 400	394 140
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours	279 510	193 767	279 510	193 767
	Sur comptes clients	10 702			10 702
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	290 212	193 767	279 510	204 469
TOTAL GENERAL		990 949	266 927	328 520	929 356
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			229 767 37 160	327 910 610	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

		30/06/2021	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts	251 303	251 303	
	Autres immobilisations financières	48 395	48 395	
	Clients douteux ou litigieux	33 335	33 335	
	Autres créances clients	1 448 560	1 448 560	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	8 948	8 948	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	450	450	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	228 040	228 040	
	Autres impôts, taxes versements assimilés	403 582	403 582	
	Divers	189	189	
	Groupe et associés	1 077 732	1 077 732	
	Débiteurs divers	809 775	809 775	
	Charges constatées d'avances	450 906	450 906	
	TOTAL DES CREANCES	4 761 216	4 761 216	
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		30/06/2021	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	3 389	3 389		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	11 730 343	1 506 031	6 549 379	3 674 932
	Emprunts et dettes financières divers	4 979	4 979		
	Fournisseurs et comptes rattachés	7 447 252	7 447 252		
	Personnel et comptes rattachés	1 908 199	1 908 199		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 141 392	1 141 392		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	6 461	6 461		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	809 124	809 124		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	397 354	397 354		
	Groupe et associés	1 062 859	1 062 859		
	Autres dettes	1 194 822	1 194 822		
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	(5 457)	(5 457)		
	TOTAL DES DETTES	25 700 717	15 476 406	6 549 379	3 674 932
	Emprunts souscrits en cours d'exercice	5 043 442			
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	4 849 152			
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

Produits à recevoir

30/06/2021

Total des Produits à recevoir		651 343
Autres créances clients		1 569
418100 Client fact a etablr	1 569	
AUTRES CREANCES		649 774
409811 Avoirs sur ach.a recevoir	63 312	
409821 Avoir fgx a recevoir	1 872	
409856 Rist a recevoir centrale	580 000	
455870 Cpt courant int à recevoir	4 589	

Charges à payer

30/06/2021

Total des Charges à payer		3 785 856
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		4 230
168840 Int cour s/emp ets credit	4 230	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		435 366
408101 Fourn fnp achats	58 479	
408201 Fourn.fnp.frais generaux	331 317	
408511 FRS DEBOURS BILLET VOYAGES	2 765	
408512 FRS DEBOURS TOURISME VOYAGES	42 805	
Dettes fiscales et sociales		3 342 488
428200 Personnel conges a payer	807 094	
428400 Participation à verser	510 170	
428610 Intéressement a payer	363 243	
428640 Primes bilan à verser	125 000	
428680 Pers autres sala a payer	97 403	
438200 Org soc charg s/cong a pay	282 483	
438600 Charges sociales a payer TA	109 915	
438605 Forfait social à payer	174 683	
438640 Charges / primes bilan à verse	43 750	
438680 Charges soc/aut sal payer	32 118	
448200 Etat chrg fis s/cong a payer	16 813	
448600 Etat - charges a payer	11 600	
448601 CAP - CFE	77 213	
448602 CAP - CVAE	141 774	
448603 CAP - TF	162 657	
448606 CAP - Organic	58 477	
448607 CAP - Tascom	256 262	
448608 CAP - TVTS	6 863	
448640 CHARGES A PAYER	63 321	
448680 Charg fisca/ aut sal a payer	1 649	
Autres dettes		3 772
455860 Interets courus s/compte coura	3 772	

Charges constatées d'avance

30/06/2021

Charges constatées d'avances			450 906
Charges constatées d'avance - Exploitation			450 906
486101	Achats constatés d'avance	210 405	
486201	Charges constatées d'avance	187 284	
486202	CCA CHANTIER BATIMENT	53 217	

Produits constatés d'avance

30/06/2021

Produits constatés d'avance		(5 457)
Produits constatés d'avance - Exploitation		(5 457)
487000	PRODUIT CONSTATE D AVANCE	(5 457)

Produits et Charges exceptionnels

30/06/2021

Total des produits exceptionnels		29 040
PRODUITS EXCEPTIONNELS DE GESTION		26 754
Produit s/exercice anterieur	26 754	
PRODUITS EXCEPTIONNELS EN CAPITAL		1 676
Prod cession des immob financ	1 676	
Reprises sur provisions et transferts de charges		610
Reprise amort derogatoire	610	
Total des charges exceptionnelles		538 491
CHARGES EXCEPTIONNELLES DE GESTION		502 271
Amendes, penalites fiscales	12 441	
Indemn litiges prud hommaux	7 604	
INDEMNITES LITIGES FOURNISSEUR	8 107	
RAPPEL IMPOTS SAUF IS	289 296	
AUTRES CHARGES EX/OPERAT GESTI	160 103	
PERTE S/EXT ANTERIEUR	22 153	
PERTE EX/ANT.CREDIT CLIENTS	55	
CH/EXT ANT.MAT.FOUR.	18	
CH.EXT.ANT.ENT.REPARATION	2 493	
CHARGES EXCEPTIONNELLES EN CAPITAL		(939)
Vnc des immob fin	836	
Charges except	(1 775)	
CHARGES EXCEPTIONNELLES AMORT. & PROVISIONS		37 160
Dotation amort derogatoires	18 799	
DOT PROV RISQ ET CHARGES EXCEP	18 361	
Résultat exceptionnel		(509 451)